

DES ROMS AMENDÉS POUR CAMPING ILLICITE CONTESTENT LA SANCTION

Vaud, page 20



PREMIER CONSEIL COMMUNAL À BOURG-EN-LAVAUX

Lausanne, page 22



Vaud & régions

Vaud
Lausanne & région
Riviera-Chablais
Nord vaudois-Broye
La Côte

Finances cantonales

Petite baisse d'impôts pour faire passer le budget 2012

Pascal Broulis tente de désamorcer des revendications fiscales qu'il juge dangereuses

Daniel Audétat

Le moins que l'on puisse dire, c'est que Pascal Broulis ne surjoue pas. Certes, le budget que le Conseil d'Etat vient d'adopter pour 2012 prévoit des baisses d'impôts. Mais, selon le ministre des Finances et président du gouvernement, il ne faut y voir qu'un «geste» en faveur des personnes physiques, et un «allègement» pour les personnes morales. Ces dispositions ont été annoncées hier, lors d'une conférence de presse.

Deux réductions fiscales

Déjà dans le calcul de leurs comptes de 2012, les contribuables profiteront d'une réduction de l'impôt sur le revenu d'un point (le coefficient passera de 155,5 à 154,5). Tous ensemble, ils y gagneront 28 millions de francs.

En outre, les 21 000 entreprises vaudoises bénéficieront d'une nouvelle réduction de 50% du taux d'imposition du capital, qui passera ainsi de 0,6 à 0,3%. L'Etat y perdra 4 millions de francs.

Ces montants sont à mettre en relation avec l'excédent de recettes qui se dégagera du compte de fonctionnement de 2012 selon le budget présenté hier: 18 millions.

Le contexte politique

Petit geste, petit allègement. Ces termes ont été répétés à plusieurs reprises par Pascal Broulis. La modestie de la formulation est porteuse d'un message qui s'adresse d'abord au Grand Conseil: ces réductions fiscales s'inscrivent dans la «marge de manœuvre» d'un budget qui «doit tenir compte de mouvements conjoncturels exogènes tout en cherchant à assurer la cohésion sociale du canton».

Cet été, lorsqu'il est apparu que



Pascal Broulis
«Nous devons assurer la cohésion sociale du canton.»
ARC/JEAN-BERNARD SIEBER

la contribution vaudoise à la péréquation financière entre les cantons devrait être bien moins importante qu'attendu, l'UDC et les libéraux avaient réclamé une baisse de 3 à 5,5 points du coeffi-

cient de l'impôt sur le revenu. Pour sa part, la gauche demandait que divers secteurs publics soient mieux dotés en personnel. Elle ne s'en tiendra pas là: les Vaudois devront se prononcer l'an prochain

sur son initiative «Pour un rabais qui protège les assuré-e-s plutôt que les actionnaires». Pascal Broulis estime que 200 millions échapperaient dès 2013 au fisc si ce texte était adopté.

Face à ces diverses velléités, le projet de budget 2012 apparaît comme la «limite du raisonnement» sur laquelle le gouvernement s'est entendu. Pascal Broulis se servira donc de cette position médiane pour désamorcer les revendications de la droite et de la gauche. Le débat n'en sera pas moins animé (*lire ci-contre*). D'autant que, malgré les baisses fiscales prévues au budget, l'impôt sur le revenu devrait rapporter 2% de plus qu'en 2011.

Charges dans l'ascenseur

A droite, la croissance des charges suscitera aussi de vives critiques. Pascal Broulis le reconnaît lui-même: une augmentation de 4,1% sur des dépenses totales à hauteur de 8 milliards, c'est significatif. Mais, plaide le magistrat, le canton se doit de répondre aux besoins supplémentaires du secteur social (en croissance de 122 millions, soit +7,1% par rapport à 2011) et du secteur de la santé (en croissance de 49 millions, soit +4,8%).

Effectifs pas si stabilisés

Le patron des Finances indique aussi que «la croissance des effectifs est stabilisée, et même en légère régression». Mais il reconnaît aussitôt que cette diminution tient surtout à des «adaptations techniques» (changement de statut de la Haute Ecole pédagogique). En fait, la tendance reste à la hausse: 82 nouveaux postes iront à l'enseignement, 22 serviront l'administration, 9,4 renforceront le personnel des prisons. Et neuf autres seront accordés à la police cantonale, ce qui est très en deçà des attentes.

Soutien à l'industrie

Pascal Broulis n'a pas manqué d'énumérer les nombreuses «incertitudes» qui découlent du contexte économique et politique à l'échelle nationale et internationale. Pour s'en préserver, le Conseil d'Etat a décidé de porter de 50 à 75 millions les mesures exceptionnelles de soutien à l'industrie et à l'innovation.

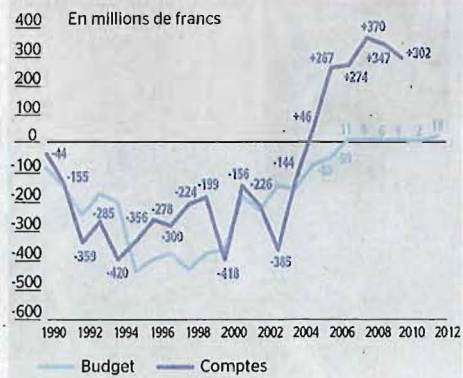
Réactions

Directeur du département politique du Centre patronal, Jean-Hugues Busslinger use d'une formule: «La réduction d'un point du coefficient d'impôt, c'est plus que peu.» Pour ce qui est du soutien aux entreprises, «4 millions, c'est peu cher payé». Le responsable patronal rappelle que la fiscalité vaudoise est parmi les plus élevées, tout particulièrement lorsqu'elle touche la classe moyenne. Mais «le plus inquiétant, c'est la dérive des charges».

A l'UDC, le député Pierre-Yves Rapaz considère que les contribuables ont été assez sollicités pour que la baisse du coefficient fiscal soit portée à 3 points. Les libéraux, qui demandaient une réduction de 5,5 points cet été, modèrent leur revendication au vu de la conjoncture, mais n'ont pas encore arrêté leur nouvelle position. Les radicaux, eux, se déclarent «pleinement satisfaits». Pour l'Alliance du Centre (Vert'libéraux, PDC, indépendants), la baisse d'un point d'impôt est «un symbole fort».

Mais l'effort en faveur de la sécurité lui semble insuffisant. Le Parti socialiste estime que la réduction fiscale proposée est «un pur écran de fumée pour une majorité de contribuables». Il demande d'introduire «un rabais d'impôts pour compenser le poids des primes d'assurance-maladie, de financer une politique volontariste du logement, et de créer de nouveaux postes à la police». La section vaudoise du Syndicat suisse des services publics considère que la baisse d'impôt «est un cadeau supplémentaire aux très hauts revenus» et appelle les collaborateurs de l'Etat à se mobiliser pour une revalorisation de leurs conditions de travail, qui doit commencer par une augmentation de salaire de 200 francs par mois.

Compte de fonctionnement: du déficit à l'excédent



Qui dépense quoi

